

0-3 ans et plus

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?



Quelles sont les démarches à suivre ?
Quand commencer à chercher ?
Quels sont les différents types
de milieux d'accueil ?
...

ONE.be

Pour vous guider dans vos démarches

Vous êtes à la recherche d'un milieu d'accueil pour votre enfant ?

Concilier votre vie privée et professionnelle vous amène à confier votre enfant en dehors du milieu familial. Pour répondre à ce besoin mais aussi à ceux de votre enfant, différentes possibilités d'accueil vous sont proposées.

Comment choisir entre les différents types d'accueil ?

Dans une collectivité ?
Dans un cadre familial ?

Quand et comment inscrire votre enfant ?

Trouver une place d'accueil prend du temps.
Pour réserver une place, des démarches doivent être effectuées dès le début de la grossesse.

Comment est fixé le prix ?

Selon vos revenus (barèmes ONE) ou suivant un tarif fixé par le milieu d'accueil.
Les montants payés peuvent être déduits fiscalement selon certaines conditions.
Une intervention financière peut également être octroyée selon certaines conditions.

Quel type de milieu d'accueil ?

DANS UNE COLLECTIVITÉ

Votre enfant est accueilli par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés.



DANS UN CADRE FAMILIAL

Votre enfant est accueilli par un professionnel à son domicile ou dans un autre lieu adapté.

Quel que soit le type de milieu d'accueil, les professionnels disposent d'une formation initiale reconnue. Ils s'inscrivent dans une dynamique de formation continue pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant.

RÔLE DE L'ONE

Autoriser

toute structure d'accueil de 0 à 6 ans.

Accompagner

les milieux d'accueil dans l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Évaluer

les conditions de fonctionnement des milieux d'accueil et les pratiques professionnelles.

Contrôler

la conformité des milieux d'accueil à la réglementation.

RÔLE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Les milieux d'accueil sont responsables de la qualité de l'accueil de l'enfant. Pour ce faire, ils doivent :

- disposer de locaux adaptés et sécurisés,
- engager du personnel qualifié et en nombre suffisant,
- veiller à la santé et au bien-être des enfants,
- mettre en œuvre un projet pédagogique conforme au Code de qualité,
- ...





	Types de milieu d'accueil	Nombre d'enfants	Âge
Collectif	Crèche (y compris parentale)	18 à 48 (14)	0 à 3 ans
	Prégardiennat	18 à 48	18 mois à 3 ans
	Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance	12 à 24	0 à 6 ans
	Maison d'enfants	9 à 24	0 à 6 ans
	Halte accueil ...	Variable	0 à 6 ans
Familial	Accueillant conventionné	1 à 5	0 à 6 ans
	Accueillant autonome	1 à 5	0 à 6 ans
	Co-accueillant conventionné	2 à 10	0 à 6 ans
	Co-accueillant autonome	2 à 10	0 à 6 ans

- Milieux d'accueil subventionnés par l'ONE où les parents payent en fonction de leur revenu mensuel net, sur base du barème ONE.
Les autres milieux d'accueil fixent librement leur prix.

Les questions à poser

Pour vous aider à choisir le milieu d'accueil de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, à visiter différents milieux d'accueil et à poser notamment les questions suivantes portant sur :

La vie dans le milieu d'accueil

- Quel est l'horaire du milieu d'accueil ?
- Une fréquentation minimale est-elle imposée ?
- Que dois-je fournir au milieu d'accueil ?
- Comment sont organisés les repas ?
- Les régimes alimentaires sont-ils respectés ?
- Comment est organisée la période de familiarisation ?
- Comment le projet d'accueil est-il mis en place pour répondre aux besoins de mon enfant ?
- ...

Le coût

- Quel montant allons-nous payer ?
 - Risque-t-il d'augmenter en cours d'accueil ?
 - Que comprend-t-il ?
- Une avance est-elle exigée et à combien s'élève-t-elle ?
- Et si mon enfant est absent ?
- ...

La santé

- Quel suivi médical préventif est organisé pour notre enfant ?
- Quel projet pour notre enfant en situation de handicap ?
- ...

Modalités d'inscription

Parents

Demande d'inscription¹

Horaire souhaité
Date du début de l'accueil

Confirmation de la demande d'inscription



• Si acceptation d'inscription

- ♦ réception du règlement d'ordre intérieur (+ circulaire PFP) et du projet d'accueil à signer pour accord
- ♦ paiement de l'avance forfaitaire éventuelle

Dans le mois, confirmation de la naissance et de la date d'entrée dans le milieu d'accueil

Grossesse

4 mois

+1 mois

7 mois

+ 10 jours

Naissance

Milieu d'accueil

Traitement de la demande par ordre chronologique

Réponse à la demande d'inscription (acceptation / en attente / refus motivé)

Confirmation de la demande d'inscription

- Maintien en attente
ou
- Refus motivé
ou
- Acceptation :
Remise du Règlement d'ordre intérieur (ROI²), du projet et du contrat d'accueil éventuel

Demande d'une avance forfaitaire éventuelle

Période de familiarisation

Passage progressif du milieu familial au milieu d'accueil

Accueil de l'enfant

6 ans
(maximum)



¹ Toute demande d'inscription pour un enfant de 6 mois ou plus doit être introduite au plus tôt dans les 9 mois qui précèdent la date d'entrée dans le milieu d'accueil.

² Le ROI contient les droits et obligations de chacun.

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

EDITEUR RESPONSABLE

Benoît PARMENTIER

RÉALISATION

ONE

D/2012/74.80/107



Les milieux d'accueil près de chez vous ...

Plus d'informations sur www.one.be
ou via l'Administration subrégionale
de l'ONE de votre province :

Administration centrale : 02 542 12 11 - info@one.be

Bruxelles : 02 511 47 51 - asr.bruxelles@one.be

Brabant wallon : 02 656 08 90 - asr.brabant.wallon@one.be

Hainaut : 065 39 96 60 - asr.hainaut@one.be

Liège : 04 344 94 94 - asr.liege@one.be

Luxembourg : 061 23 99 60 - asr.luxembourg@one.be

Namur : 081 72 36 00 - asr.namur@one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0) 2 542 12 11 / Fax : +32 (0) 2 542 12 51
info@one.be - one.be

ONE.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles
et de la Loterie Nationale